

ARTYKUŁY

ODILE SCHNEIDER-MIZONY (STRASBOURG)

LA CONVERSATION À LA COUR DE LOUIS XIV : LES NORMES ORALES COMME NORMES SOCIALES

Conversation at the Court of Louis XIV of France: social norms as oral norms

In the century of Louis XIV the French conversation as practiced at the royal court of Versailles is a model for the aristocratic Europe. Based on manuals of correct behavior for conversation at that period, but also on novels or correspondence, this contribution aims to show that the courtiers' oral norms are very strongly influenced by a quest of social distinction. Rhetoric technics are used to make great display of the speaker's value on this theatre stage which is public life. The "French conversation" reveals itself less natural and altruistic than the image which has come down to us. Keywords: French court manners, conversational norms, social norms, rhetorical influence, conversational dissimulation

REMARQUES GÉNÉRALES ET MÉTHODOLOGIQUES

La conversation de cour française pendant le règne de Louis XIV (1638-1715) irrigue la culture européenne des XVII^e et XVIII^e siècles, car le modèle français s'est diffusé au-delà des frontières. C'est ainsi que la correspondance de la duchesse Liselotte von der Pfalz (1652-1722), dite « La Palatine », princesse allemande mariée à Monsieur, frère du roi de France, observatrice franche et narquoise de la vie de la cour de Louis XIV, constitue une source tout aussi intéressante pour notre sujet que les Mémoires de Saint-Simon, grand-duc français à l'écriture clairvoyante.

Même si la connaissance de théoriciens européens de la conversation ayant influencé les auteurs français de guides de la conversation donne le contexte de cette contribution, la description des normes relève de l'observation empirique : les oeuvres de fiction, les correspondances ou les anecdotes réelles ou fictives des traités sur la conversation trahissent en effet les normes orales des interlocuteurs. Quand une attitude conversationnelle particulière entraîne par exemple le blâme ou la défaveur de celui qui la décrit, on est en droit de penser qu'elle enfreint les attentes sociales des destinataires ou du public. C'est ainsi que l'on peut faire parler des textes qui n'ont pas d'abord été écrits pour cela : le roman *La Princesse de Clèves* raconte une histoire d'amour censée se passer à la cour des

derniers Valois, soit au XVI^e, mais l'auteure, Madame de Lafayette, contemporaine de Louis XIV, y met en scène le comportement social qu'elle connaissait de la vie à Versailles. Les traités sur la conversation peuvent également conforter les indices relevés : l'absence de tout conseil concernant une situation de parole particulière permet de conclure qu'elle ne fait pas l'objet d'une attente normative. Cette façon de procéder évite, au moins en partie, l'aporie d'objectiver de l'oral à partir de traces écrites de personnes qui ont disparu depuis plusieurs siècles.

PARTIE 1 : TRAITES HISTORIQUES PARTICULIERS DE LA CONVERSATION AU GRAND SIÈCLE

Aujourd'hui, la communication orale est déterminée en France¹ par des lois conversationnelles telles que l'obligation de sincérité, la tolérance, une attitude coopérative envers l'autre, le refus de la vantardise, etc. Même si ces attentes en matière d'attitude conversationnelle sont parfois déçues, elles traduisent en langage les normes éthiques de notre espace culturel et font à ce titre l'objet d'un consensus public. A l'époque baroque, étaient en vigueur d'autres normes de conversation, diffusées par des traités et stylistiques, normes qui seraient peut-être aujourd'hui qualifiées d'amorales : la dissimulation et la galanterie, la courtoisie et le cynisme politique s'y mêlent en un ensemble complexe qui paraissait aux contemporains séjournant à la Cour de Louis XIV le meilleur modèle à suivre.

Ces normes tirent leur origine de la société rigide dans laquelle se déroulait la conversation au Grand Siècle : commettre un impair était plus lourd de conséquences à la cour du roi-soleil que pour le locuteur d'une société démocratique moderne. On devait réserver certains titres et certains compliments à certaines personnes et certaines occasions, codifiées aussi strictement que le droit au tabouret en présence de la reine suivant qu'on était duchesse de naissance ou non ! Il fallait parler de certaines choses et en éviter d'autres, et les manuels pour la conversation et répertoires de compliments pour la correspondance atteignent des centaines de pages : la crainte de perdre la faveur de son protecteur, l'envie d'« être bien en cour » motivaient les courtisans à apprendre à raffiner leur participation orale à la société, et les notabilités des villes de province imitaient volontiers les *normes* de Versailles.

S'est donc développé un véritable art, une *techne* de la conversation, qui doit autant à la politique qu'à la rhétorique : de même que les philosophes de l'état considèrent la recherche de l'équilibre des forces sociales comme l'idéal politique à atteindre, la conversation, au sens étymologique de se tourner vers l'autre, devient le lieu pour établir une harmonie sociale dont nous allons examiner les caractéristiques.

¹ Nous ne traitons pas la question de l'universalisme de cet ethos communicatif.

LA CIVILITÉ AU LIEU DE L'INFORMATION PRIVÉE

Les manuels de conversation laissés par l'époque baroque ne contiennent pas de conseil concernant la conversation privée. Même lorsque sont évoquées des situations entre proches qui relèvent aujourd'hui de l'intimité, il s'agit de circonstances codifiées socialement : lorsque le fils prend congé de ses parents pour se rendre à l'armée, lorsqu'on invite oralement à une partie de chasse ou un dîner, et même lorsqu'on rencontre des connaissances en ville, c'est un événement public ou semi-public, au cours duquel on doit se comporter et parler d'une façon précise. Ce qu'on appelle à l'époque « civilités » sont des choses dites en présence des autres. Cette perspective étonne moins lorsqu'on se remémore que l'intimité, ce que les Anglais appellent la *privacy*, n'était pas une catégorie habituelle au XVII^e. De même que le roi se réveillait ou passait sa chemise de nuit en présence de diverses personnes — cf. le petit lever, le grand lever ou le coucher du roi, auquel on était admis ou non suivant ses quartiers de noblesse et son degré de faveur —, de même la plupart des moments de l'existence quotidienne d'un noble était publique. La princesse Palatine Liselotte, épouse de Monsieur, frère du roi, mais née dans une petite cour allemande et élevée dans d'autres valeurs éducatives, décrit dans une lettre peu après son arrivée en France son étonnement à apprendre que certains nobles de la cour recevaient des proches assis sur leur chaise d'aisance. (Liselotte von der Pfalz, p. 42)

L'absence de vie privée ne signifiait aucunement l'absence de manières, et le fait qu'on mourrait, accouchait ou déféquait en public n'a pas pour corollaire le laisser-aller, tout ceci se faisant de façon très ritualisée. L'époque a porté l'étiquette et l'ordonnance vestimentaire à des niveaux de complexité inconnus jusqu'alors, ou a inventé le cérémoniel de table autour de la découpe du gibier. Les similitudes ne manquent pas entre ces différentes codifications, comme entre l'art de découper les viandes et celui de la conversation : il y a de belles ou de grossières façons de couper le rôti ou de parler, et de même qu'on n'attaque pas la viande partout à la fois, de même on poursuit la conversation là où elle s'est arrêtée, c'est-à-dire qu'on ne saute pas d'un sujet à l'autre. L'objectif de ces différentes règles comportementales était d'arriver au niveau le plus élevé de subtilité, différenciant celui qui en a la maîtrise de celui qui ne l'a qu'imparfaitement, et réalisant ainsi une sélection sociale fondée sur les manières.

Le compliment est une illustration du raffinement recherché par l'époque. Il faut différencier le compliment par lequel on accompagne une supplique de celui par lequel on remercie d'un bienfait, les compliments de salutation de ceux par lesquels on prend congé, les félicitations sur un bonheur des compliments à l'occasion d'un deuil,² comme dans *La Princesse de Clèves*, à la mort de sa

² Cette forme de compliments est appelée à présent « condoléances »...

mère: « Enfin, M. de Nemours prit la parole et lui fit des compliments sur son affliction. » (Mme de Layette, p. 76). Il faut différencier enfin les compliments par lesquels on apprend une nouvelle de ceux par lesquels on annonce une promotion, ou les compliments simples entre amis des compliments formels dans un cadre public. La fréquence du compliment provient de son utilité fonctionnelle : puisé dans un grand répertoire de paroles pré-formées, il permet de lancer le premier thème, compense le défaut d'inspiration, il fait la transition entre les rituels phatiques, non personnalisés, et la conversation proprement dite (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 230). Le locuteur évite l'improvisation individuelle, fatigante, et, en puisant dans le répertoire de compliments routinisés, a l'assurance de ne pas se tromper : l'usage atteste que la formule est adéquate à la situation.

Les théoriciens baroques de la conversation n'étaient pas dupes du caractère peu informatif des modèles qu'ils proposaient. Il s'agissait bien d'échanger des paroles — fonction phatique du langage — sans échanger de vraies informations — fonction représentative. Ou, plus exactement, l'information se situait à un autre niveau. Dans la mesure où ce qu'on avait à dire ainsi que les formules à employer étaient fixés, la moindre déviation du schéma original prenait du sens pour l'observateur perspicace. Suivant que le roi vous adressait la parole ou non, suivant le ton avec lequel il demandait à la dame assise à côté de lui à table, en désignant un plat « en voulèz-vous ? », on savait si on était en faveur ou tombé en disgrâce. Comme l'a formulé le théoricien de la communication Watzlawick, on ne peut pas ne pas communiquer, et des détails infimes, des nuances de la conversation et du ton sont en réalité fort loquaces, bien qu'indirects. C'est indirectement qu'on faisait connaître son opinion, surtout si elle était négative : il eût été impertinent de se montrer d'un avis différent de quelqu'un placé plus haut que soi. C'est ainsi qu'on ne disait pas « non » au roi, mais : « Quand votre Majesté et Monsieur me parlerés en maistre, comme vous faites, je ne puis qu'obéir.³ » (Liselotte von der Pfalz, p. 87), comme le raconte la Palatine dans sa lettre du 10 janvier 1692 lorsque Louis XIV lui fait savoir qu'il désire marier une de ses filles naturelles à son fils légitime. Ce mariage de son héritier avec une bâtarde déplaisait extrêmement à cette femme éprise de grandeur, mais elle ne peut que suggérer sa réticence, que le roi est libre d'ignorer. Le fils ne semble pas non plus enchanté par la perspective de ce mariage, mais donne une réponse toute aussi indirecte, que Saint-Simon, présent à cette scène, rapporte ainsi : « Il crut se tirer d'un pas si glissant en se rejetant sur Monsieur et Madame, et répondit en balbutiant que le Roi était le maître, mais que sa volonté dépendait de la leur. » (Saint-Simon, p. 35).

³ L'orthographe et la ponctuation d'époque ont été respectées dans les citations, même lorsqu'elles diffèrent de l'usage français moderne.

LA BELLE ILLUSION SOCIALE

La divergence fréquente entre l'objet réel et les propos tenus à son sujet peut donner à la conversation de cour un caractère mensonger. Les moralistes de l'époque parlent de « compli-menteur », donnant à ce terme la fausse étymologie de « menteur accompli ». Les théoriciens rétorquent qu'il ne faut pas confondre conversation et réalité : lorsque tout le monde sait qu'il ne faut pas prendre les paroles dites au sens premier, il ne peut y avoir de mensonge car il n'y a nulle tromperie. Furetière rappelle dans son dictionnaire en 1690 : « Il ne faut pas prendre pied sur tout ce qu'on dit par manière de conversation. »

Le caractère factice des propos et compliments fait partie du rôle que jouent tous les personnages de ce théâtre qu'est la vie de cour, où il s'agit de conserver la belle illusion de l'harmonie entre tous ces acteurs sociaux, masquant les rapports de force. Lors de l'épisode évoqué plus haut, la Palatine, assurée de l'impunité en raison de sa haute position sociale, a à coeur de montrer sa mauvaise humeur à l'annonce de ce mariage inégal, mais tous les nobles et les dames présents à la soirée font comme s'ils ne s'apercevaient de rien, puisque le Roi lui-même reste imperturbable. Et pourtant, elle soupire à fendre l'âme pendant tout le repas, refuse avec brusquerie tous les plats que le Roi lui fait passer, et à la fin du repas, au moment de prendre congé, elle répond à la profonde révérence de Louis XIV si brièvement qu'elle lui tourne déjà le dos alors qu'il ne fait que se redresser, faute grave d'étiquette. Plus significatif encore, et drôle pour nous autres modernes, lors de la messe du roi du lendemain, à laquelle assistent de nombreux courtisans, la Palatine, reprochant à son fils de ne pas s'être opposé franchement à ce mariage, répond à son salut au moment d'entrer dans la chapelle par une gifflé sonore, que la centaine de spectateurs présents affecte de ni voir ni entendre, attendant, comme le duc de Saint-Simon présent, de commenter le scandale après le départ du Roi, régisseur de cette belle illusion qu'on ne s'aviserait pas de contrarier (Saint-Simon, p. 39).

Cette stylisation positive de la réalité, que certains moralistes comme La Bruyère ou La Rochefoucauld dénonçaient déjà au XVII^e comme hypocrite, peut aller jusqu'à des sommets, comme ce conseil de compliment proposé (Neukirch, 1709 : 496) envers une jeune fille à l'occasion du Nouvel An : il faut lui souhaiter un tout petit malheur, parce qu'elle est dotée de tant de qualités que son bonheur est parfait, et on précise ce tout petit malheur en lui souhaitant de ne plus être aimée avec autant de ferveur par tous ceux et toutes celles qui l'approchent, ce qui implique à la fois qu'elle ne fait même pas d'envieux (qu'elle est donc modeste) et que le locuteur qui prononce le compliment pourrait bien être jaloux lui-même de ceux qui l'approchent. Cette argumentation paraît aujourd'hui spécieuse, mais elle poussait à son maximum cette règle de l'illusion du beau qui gouvernait la vie sociale. Le foisonnement baroque n'est pas seulement celui des dorures et des angelots, il est aussi celui de la grandiloquence des compliments.

On s'excuse, on remercie, on assure son interlocuteur de ses sentiments longuement et avec de grands mots. Lorsque dans *La Princesse de Clèves*, le roi Henri II choisit M. de Clèves pour l'envoyer en Espagne, il déclare « qu'il avait cru que personne ne s'acquitterait mieux que lui de cette commission et que personne ne ferait tant d'honneur à la France que Mme de Clèves. » (Madame de Lafayette, p.107).

La recherche verbale de prestige fait semblant de s'accompagner de modestie, vertu chrétienne. La référence indirecte, le déplacement du thème, permettent de jouer au modeste lorsqu'on reçoit un compliment : on renvoie le mérite des louanges à l'indulgence de l'observateur — Monsieur est trop bon ! —, à la générosité de la Providence — Dieu m'a faite ainsi, assure Liselotte à ses correspondants, je n'y ai aucun mérite — ou à une erreur sur la personne : lorsqu'une dame est complimentée sur sa beauté ou sa toilette au bal de la veille, elle répond au galant qu'il la confond certainement avec sa jolie voisine de la veille. La Princesse de Clèves elle-même, décrite dans le roman de Mme de Lafayette comme la plus jolie femme à la cour de son époque, trouve et répond constamment que d'autres dames sont bien plus dignes d'inspirer admiration et amour qu'elle-même, ajoutant au plaisir de la louange la vertu de la modestie.

GALANTERIE

Cette politesse spécifique qu'est la galanterie se développe en raison de la présence importante de femmes à la Cour au XVII^e. Puisqu'elles sont réputées ne pas se divertir d'affaires ou de politique, et que la courtoisie commande cependant de les divertir, on les assure sans cesse qu'elles sont charmantes : on se rend ainsi agréable en flattant leur vanité. Le propos galant n'impliquait nullement une tentative de séduction concrète : on tenait des propos galants de façon toute aussi appuyée et publique à des dames mariées. La galanterie est une flatterie et politesse spécifique aux rapports entre les sexes, développée suivant un axe ludique et hyperbolique : quand on assure une dame en départ pour ses terres qu'on ne reverra le soleil qu'à son retour, on produit un trait d'esprit qui flatte sa destinataire et dont l'ingéniosité rejaillit en prestige sur son auteur, sans que l'on ait besoin d'imaginer que le complimenteur va réellement dépérir pendant ce temps. Le cadre social dans lequel sont tenus ces propos renforce l'effet de vanité qu'en tirent l'auteur comme la destinataire du compliment. Rappelons que les Précieuses, qui affectaient de s'en tenir à l'amour platonique comme seul véritable, ont porté ce maniérisme verbal jusqu'à des sommets.

PARTIE 2 : L'INFLUENCE DE LA RHÉTORIQUE SUR LES NORMES
DE LA CONVERSATION

La majeure partie des attitudes conversationnelles, qu'elles soient rapportées par les observateurs contemporains, idéalisées par les écrivains ou formalisées dans les traités, sont empruntées à cette antique discipline de l'éloquence qu'est la rhétorique. Le compliment est la façon moderne de flatter l'auditoire pour le gagner à ses vues. Cette technique, qui portait le nom d'*insinuatio*, se retrouve, comme phénomène et comme terme, dans les descriptions de l'époque, qui utilisent les termes « insinuant » et « insinuation » avec une connotation positive. Lorsque Saint-Simon caractérise Mme de Blanzac, il dit d'elle (p. 41) : « On ne pouvait avoir plus d'esprit, plus d'intrigue, plus de douceur, d'insinuation, de tour et de grâces dans l'esprit, une plaisanterie plus fine et plus salée⁴, ni être plus maîtresse de son langage pour le mesurer à ceux avec qui elle était. » En tant que moyen privilégié de cette insinuation, on consacre beaucoup de soin au compliment, lui attribuant d'ailleurs l'étymologie (erronée) « compléter », du latin « complere », et on l'écrit souvent « complément », pour mettre en évidence cette fonction de compléter, décorer des propos qui auraient été autrement trop secs.

Cette envie d'agrémenter la conversation est une forme verbale de *decorum*, autre concept important de la culture du Grand Siècle. La conversation n'est pas un parler utilitaire, mais esthétique, qui recherche aussi les jeux de mots et les formules vives (Schneider-Mizony, 2005 : p. 151) ; l'homme de cour veut goûter au plaisir d'une conversation divertissante, aimable, mais sans contrainte, avec le raffinement naturel que donnerait l'éducation aristocratique. Seuls les nobles s'imaginent avoir cette supériorité langagière, cette conversation habile, mais sans peine apparente, que Gracian nomme *sprezzatura*. Cet idéal d'une conversation légère et ludique considère même celui qui ne fait pas d'esprit comme grossier, parce qu'il ne veut pas faire plaisir aux autres. C'est la façon dont Saint-Simon, français en cela jusqu'au bout des ongles, juge la trop sincère Princesse Palatine : « Madame ... était... allemande au dernier point, franche, droite ... redoutable par les sorties qu'elle faisait quelquefois, et sur quiconque ; nulle complaisance, nul tour dans l'esprit, quoiqu'elle ne manquât pas d'esprit. » (Saint-Simon, p. 329)

Le duc de La Rochefoucauld, l'auteur des très célèbres *Maximes*, ces aphorismes à la formulation pleine d'esprit, passait de son vivant pour un piètre locuteur, parce qu'il cumulait les particularités de caractère l'empêchant de divertir la société : il était « d'humeur mélancolique », « fort resseré⁵ avec ceux qu'il

⁴ Le mot "salé" est à prendre au sens de qui apporte de la saveur.

⁵ id est peu bavard.

ne connaît pas» et aimant que « la conversation soit sérieuse ». Or l'époque aimait les bons mots, les plaisanteries fines, les jolies formules, qui faisaient d'une pierre deux coups : procurant l'amusement aux destinataires et du prestige à soi-même, parce qu'on avait montré de l'esprit.

VARIATIO DELECTAT

Pour être plaisante, la conversation pouvait être drôle, mais elle devait surtout être superficielle. Les gens sérieux sont accusés d'être pédants, c'est-à-dire ennuyeux : les savants ne sont guère appréciés à la Cour, et leur conversation fournit le contre-exemple du modèle socialement admis dans certaines stylistiques. Mademoiselle de Scudéry le formule ainsi en 1686 : « Il n'y a rien de plus ennuyeux que de se trouver en conversation avec ces sortes de gens, qui s'attachent à la première chose dont on parle : & qui l'approfondissent tellement, que toute une apresdinée on ne change jamais de discours. » Car la conversation idéale de la Cour est un avatar de l'antique *sermo convivialis* ou propos de table — conversation familière et commensale — et non l'entretien savant ou *disputatio*. Les courtisans reprochent au savant une attitude non coopérative : en approfondissant le sujet dont il est spécialiste, il empêche ceux qui n'ont pas de connaissances spécialisées de participer à la conversation. Lorsque la contribution verbale est un tout fermé auquel ils ne peuvent se raccrocher, ils s'ennuient de ne pas pouvoir intervenir, de ne pas pouvoir placer un trait d'esprit qui leur permettrait de briller dans le cercle mondain. Ce modèle paraît manifester de médiocres exigences de contenus : puisqu'on ne peut pas trop approfondir un thème — il faut rester léger —, puisqu'il ne faut pas étaler ses connaissances — on imposerait alors sa supériorité aux autres —, puisque chaque personne possède, à rang égal, un égal droit à la parole, la qualité de la conversation résulte alors de sa variation. Lorsque le contenu n'a plus guère d'importance, même les sujets potentiellement scabreux, délicats ou ennuyeux retrouvent un intérêt, si on se contente de les effleurer. C'est ce que conseille Mlle de Scudéry (1686 : 78) :

Car enfin s'il n'est pas bien de parler toujours de science... s'il est ennuyeux de s'entretenir de tous les petits soins d'une famille ; s'il n'est pas à propos de parler souvent d'habillemens ; s'il est peu judicieux de ne s'entretenir que d'intrigues de galanterie ; s'il est peu divertissant de ne parler que de Genealogies ; s'il est trop bas de s'entretenir de terres vendües ou échangées ; s'il est mesme défendu de parler trop de ses propres affaires ; si la trop grande gravité n'est pas divertissante en conversation ; s'il y a de la folie à rire trop souvent ; & à rire sans sujet ; si les Recits des choses funestes & extraordinaires ne plaisent pas ; si les petites nouvelles de quartier ennüent ceux qui n'en sont point ; si ces conversations de petites choses qu'on ne dit qu'à l'oreille, sont importunes ; si ces gens qui ne s'entretiennent que de grandes nouvelles ont tort ; & si ces chercheurs éternels de nouvelles de Cabinet n'ont pas raison, de quoi faut-il donc parler ? Il faut que ce soit de tout ce que nous avons repris.

Ces conseils pourraient être résumés par la maxime : change souvent de sujet de conversation, n'insiste pas, sois superficiel !

APTUM ET POLITESSE

Ce survol des sujets applique à la conversation mondaine le concept rhétorique de l'*aptum*, qui demande que l'orateur s'adapte à son public. La cour versaillaise est plus hétérogène que les peintures de ces nobles costumés à longue perruque ne le suggèrent ; elle est composée d'individus des deux sexes et de différents degrés de noblesse, dont la présence à cet endroit a des raisons variées : courtisans fidèles ou nobles de passage, Versaillais ou provinciaux, épouses légitimes ou coquettes, filles à marier ou fils qui viennent chercher une charge, évêques ou artistes, ces gens ont des intérêts si divers qu'il faut effleurer tous les sujets pour dire un petit quelque chose pour tous les présents⁶. C'est ainsi qu'on enseigne dans les traités de conversation une communication adaptative, qui en fait une bonne valeur, on demande de différencier les thèmes de conversation selon les interlocuteurs auxquels on s'adresse : « Je veux ... qu'on puisse enfin changer son esprit selon les choses dont on parle, & selon les gens qu'on entretient » recommande Mlle de Scudéry (p. 79). A un homme, il faut parler des dernières nouvelles de la Cour ou des pays étrangers — l'époque connaît le début de la presse, sous la forme des gazettes —, à une femme, on parlera de galanterie ou de la saison, c'est-à-dire du temps, des agréments de l'endroit où l'on se trouve ou de parents communs.

La facilité avec laquelle il trouve le bon sujet pour ses interlocuteurs caractérise l'homme « courtois », c'est-à-dire l'homme de cour, qui sait mettre sa propre individualité en retrait pour s'occuper de l'autre. Les personnages que ridiculise La Bruyère dans ses *Caractères* sont des égoïstes, affairistes, intrigants, vaniteux, voire des érudits. Le moraliste partageait en cela les schémas mentaux de son époque, demandant que l'on pense plus à l'autre qu'à soi, même si chez lui, le conseil est éthique plutôt que social. C'est en cela aussi que la norme conversationnelle de l'époque, qui plaçait le plaisir de l'interlocuteur plus haut que le sien propre, a pu devenir un modèle pour les cultures étrangères. En conséquence, le plaisir conversationnel résultait moins du contenu, qui pouvait être anodin, que du style. Ni dogmatique comme chez l'érudite, ni plat ou rustre comme dans les basses classes, il fallait une synthèse piquante entre fond, forme et niveau de langue, comme le suggère à nouveau Mlle de Scudéry (p. 81) : « Le secret est de parler toujours noblement des choses basses, assez simplement des

⁶ Le dialogue entre amis (masculins) sur un sujet enflammé est une invention du milieu du XVIII^e, qui se prolongera jusqu'à l'époque romantique.

choses élevées & toujours galamment des choses galantes, sans empressement, & sans affectation. »

Les proverbes, fort appréciés dans les salons, ou la morale joliment troussée des fables de La Fontaine représentent cet équilibre réussi entre un sujet trivial et sa forme piquante.

Les normes exposées jusqu'à présent — prise en compte de l'autre, volonté de le divertir, maîtrise de la violence des passions dans la galanterie — sont des normes socialement très coopératives, mais elles peuvent être viciées par une stratégie égoïste de recherche du profit social maximal.

PARTIE 3 : LES NORMES ORALES COMME NORMES SOCIALES

Un autre manuel de conversation s'intitulant *L'honneste Homme, ou l'Art de plaire à la Court* de Nicolas Faret, adaptation au goût français de Baltasar Gracian, est également très prisé à l'époque. Il représente bien cette évolution de la conversation vers une technique de réussite sociale. La paix entre les actants et le plaisir pris aux bons mots s'effacent devant la mise en oeuvre de stratégies destinées à plaire au plus grand nombre, « hablar con lo mas »⁷. Nous nous bornons à la présentation de deux de ces stratégies socialement recommandées : celle qui cimente la position sociale, et celle qui érige l'hypocrisie en vertu, avatar de machiavélisme assez éloigné de l'ethos rhétorique.

CLASSE SOCIALE ET DROIT À LA PAROLE

Il est de bon ton, dans cette société extrêmement hiérarchisée, de tenir dans la conversation une place analogue à celle qu'on occupe dans la société. Il faut garder ses distances d'avec le commun et veiller, quand on est une grande dame, à ne pas « parler comme une chambrière » : c'est un reproche que la Palatine, princesse légitime, fait aux filles naturelles de Louis XIV. Elle, qui voyait ces dames à travers le filtre de son mépris, juge leur conversation à l'aune de la position sociale qu'elle leur attribue. Il fallait également veiller à ne pas « frayer avec les domestiques », mais on ne recommandait nullement le mépris ou la grossièreté à leur égard ; au contraire, l'homme du monde s'honorait de parler aux « petites gens » avec naturel et un ton de voix aimable. L'absence de compliment évitait de leur attribuer un statut social respectable, mais le ton aimable représentait une compensation affective.

⁷ Maxime de Baltasar Gracian (1647), abondamment cité par Faret.

Au sommet de l'échelle sociale, il fallait laisser l'initiative de la conversation aux personnes de statut plus élevé que soi. C'est au plus noble des deux que revient la décision d'entamer ou non la conversation, et les manuels répètent à l'infini le conseil de se détourner légèrement lorsqu'on rencontre un grand personnage, afin de ne pas le mettre dans l'obligation de vous avoir vu, et dans le devoir de vous saluer. Il vous sera reconnaissant de lui permettre de maintenir cette fiction, qu'il en use ou non, ce qui vous sera à nouveau profitable. Dans ces sociétés rigides, la succession des prises de parole obéit à un ordre strict, en relation avec le rang de chacun, et il est difficile, même à un beau parleur, de renverser les rôles dans la conversation, contrairement à ce qui serait possible à l'époque moderne. Les récits d'audience de puissants (rois, grand seigneurs) avec des inférieurs en noblesse ou des membres de la société civile donne au lecteur moderne l'impression d'un interrogatoire de police : l'inférieur attend que le puissant lui adresse la parole, attendant parfois longtemps car celui-ci est en train de dicter une lettre ou de parler avec d'autres, et l'inférieur ne répond strictement qu'aux questions posées. La hiérarchie sociale ne peut pas être manipulée par la parole, les grands choisissant leurs interlocuteurs, décidant du tour de parole et étant eux-mêmes au-dessus des normes conversationnelles valant pour leurs sujets. C'est ce que montre cet épisode étrange narré par Saint-Simon dans ses *Mémoires* (pp. 431-432) : au cours d'une ambassade à la cour d'Espagne, il prend congé d'une princesse de sang royal qui, en proie manifestement à de gros problèmes digestifs, ne sort de son silence que pour roter :

Arrivé avec tout ce qui était avec moi, à l'audience de la princesse des Asturies, qui était sous un dais, debout, les dames d'un côté, les grands de l'autre, je fis mes trois révérences, puis mon compliment. je me tus ensuite, mais vainement ; car elle ne me répondit pas un seul mot. Après quelques moments de silence, je voulus lui fournir de quoi répondre, et je lui demandai ses ordres pour le Roi, pour l'Infante et pour Madame, M. et Mme la duchesse d'Orléans. Elle me regarda, et me lâcha un rot à faire retentir la chambre. Ma surprise fut telle que je demeurai confondu. un second partit aussi bruyant que le premier. J'en perdis contenance...

La suite est d'autant plus intéressante, qui dit : « Le roi et la reine ne tardèrent pas à être informés du succès de cette audience, et m'en parlèrent l'après-dînée au Mail. Ils en rirent les premiers pour en laisser la liberté aux autres, qui la prirent fort largement sans s'en faire prier. » La famille royale espagnole, dont le prestige aurait pu être atteint par l'épisode, manifeste qu'elle est bien au-dessus de ces contingences, et donne l'exemple de prendre la chose en comique, suspendant les habitudes de goût en société. Mais on remarquera que c'est seulement après la réaction royale que cette prestation asturienne fait rire. La supériorité politique du locuteur sur les auditeurs décide de la parole ou du silence.

LANGUE DE CLASSE

Les exagérations verbales de politesse qui accompagnent ces échanges en contexte aristocratique sont iconiques des marques comportementales : de même que la révérence montre de façon symbolique la soumission du corps à l'autorité du monarque, de même les termes d'adresse sont pompeux et honorifiques, le niveau de langue est élevé, et l'on utilise pour s'auto-désigner des formes humbles afin de refléter dans la parole la différence des rangs sociaux : « Je suis votre plus humble serviteur, Monsieur », dit un Grand à un autre, qui lui répond par une phrase analogue. Car le compliment fonctionne comme une sorte de pendule de prestige. Celui qui fait le compliment s'abaisse, ce qui élève l'interlocuteur ; il faut donc que l'interlocuteur réponde de même pour rétablir l'équilibre social, ou au moins l'équilibre conversationnel. Quand la distance sociale est importante, le complimenté ne répondra pas, acceptant les offres de services de l'autre comme un dû. Quand les deux sont de noblesse équivalente, ne pas répondre à un compliment serait un affront pour le complimenteur : il est le seul à s'être abaissé !

C'est de cette époque que date, indépendamment de ces formules administratives subtiles « à la française » qui font le désespoir des étrangers, l'évitement de la première personne, connu sous le nom du principe « le moi est haïssable » (Fumaroli, 1999). S'effacer en tant que locuteur de la surface des propos, ne pas dire « je » est déférent envers l'autre : on déclare par exemple à l'autre joueur, quand on a gagné une partie de cartes en équipe avec lui : « Monsieur a gagné! ». Et quand la première personne du singulier n'est pas évitable, c'est à la syntaxe que l'on fait jouer le rôle de l'échelle hiérarchique : les stylistes de l'époque appelaient ces cascades de subordonnées *constructio politica*. Ce qui passerait pour un jeu de mots signifie que la subordination grammaticale (bien nommée) reflète les degrés de subordination qui séparent le locuteur d'un plus grand personnage que lui. Deux phrases issues d'un entretien entre Saint-Simon et le roi, qui était fort mécontent de son attitude, en illustrent le principe (pp. 88-89) :

... que j'avais un si grand désir de lui plaire que je ne pouvais différer de la supplier de me permettre de lui rendre compte de ma conduite là-dessus. (et, plus loin) ... je vous supplie très instamment de nous faire la justice d'être persuadé que si les ducs, et moi en particulier, eussions pu penser que Votre Majesté le désirât le moins du monde, toutes⁸ se seraient empressées de le faire ...

Quatre degrés de subordination séparent les interlocuteurs, matérialisant la différence sociale entre le roi et le duc qui parle. La complexité du langage illustre le contrôle des sentiments, le renoncement à la spontanéité et l'intériorisation des contraintes sociales. Le modèle conversationnel du Grand Siècle est de l'anti- « parler vrai ».

⁸ Le féminin désigne les duchesses, qui, dans « l'affaire de la quête », avaient refusé de quêter.

LES GAINS SOCIAUX DE L'HYPOCRISIE CONVERSATIONNELLE

Afin d'affermir sa position sociale ou de l'augmenter dans un système fonctionnant à la "faveur" personnelle, le courtisan mène ses intrigues à l'aide de dissimulation et de mensonge : les stylistiques de la conversation conseillent de contrôler non seulement ses paroles, mais aussi « air » et « port », c'est-à-dire mimique et gestes, et Gracian va même jusqu'à prôner des maladresses volontaires, afin de mieux faire croire à l'autre, son adversaire, qu'on n'est pas maître de soi : « Les pièges qu'on tend à la discrétion sont de contredire, pour tirer une explication et jeter des mots piquants pour faire prendre feu. »

Norbert Elias explique cette perversion par l'obligation que ce « jeu utilitaire » qu'est la conversation de cour valorise son auteur, ce qui finissait par rapporter des postes, charges, de beaux mariages pour ses enfants, et des dons gracieux. La métaphore de l'argent dans la conversation est courante dans le siècle ; La Rochefoucauld écrit : « La flatterie est une fausse monnaie qui n'a cours que par notre vanité » (p. 46), et insiste sur le fait qu'elle est comme une marchandise qui doit circuler : « On ne loue d'ordinaire que pour être loué. » La Bruyère est tout aussi pessimiste dans *Les Caractères* : « L'on dit à la cour du bien de quelqu'un pour deux raisons : la première, afin qu'il apprenne que nous disons du bien de lui ; la seconde, afin qu'il en dise de nous. » (p. 232). Les raisonnements que tient l'époque à ce sujet sont infinis : un mot aimable est plus économique qu'un cadeau et tout aussi rentable. Ou bien : il faut bien que la conversation rapporte, car nous y dépensons moins que nous y recevons, ayant une seule bouche (pour la dépense), mais deux oreilles (pour le gain). Ce raisonnement précieux se trouve répété dans les stylistiques sous la forme du dicton : « la parole est d'argent, mais le silence est d'or. »

CONSIDÉRATIONS TERMINALES

Cette étude sur les normes de la conversation à la cour de Louis XIV convoque des concepts divers : moraux avec la recherche du profit personnel ou le souci de divertir l'autre, rhétoriques, avec l'évocation de l'*aptum* ou du *decorum*, et politiques, avec ces tours de parole commandés par la hiérarchie sociale. Ces notions différentes se réunissent autour d'une cohérence centrale : parler en société n'est ni une communication « naturelle », ni « sauvage » au sens où le XVIII^e siècle théorisait sur les bons sauvages. C'est une verbalisation très corsetée, avec ce que l'image du corset implique de tromperie et de mal-être : les auteurs de lettres ou de morale, les personnages de l'histoire comme La Palatine ou de fiction comme la Princesse de Clèves, réagissent de façon emblématique à l'état de la société par le désenchantement et le retrait de ce monde d'artifice. Ces joutes

de langue et de pouvoir demandaient une compétence — *ars conversationis* est le terme de l'époque — inaccessible aux moins instruits et ne rapportant qu'une valeur symbolique. On pourrait même considérer que les dés étaient pipés, les normes ne faisaient que refléter les rapports de force entre classes sociales et pouvant potentiellement être enfreintes par le haut. Ces attitudes communicatives ont contribué à créer l'image, peut-être le mythe d'une conversation « à la française » qui aurait atteint un sommet dans son genre. En Allemagne, elles ont connu une réception ambivalente, à la fois une fascination admirative pour un maniement du langage qui paraissait d'une élégance absolue, en même temps qu'un rejet éthique, le compliment « à la française » étant associé au mensonge et à la flatterie, sorte de repoussoir, alimentant au XVIII^e un antagonisme culturel entre les deux nations. Les auteurs cités, de fiction ou de correspondance, de littérature ou d'utilité, nous renseignent sur leurs représentations plus que sur la réalité orale : la contribution ne se prononce pas sur la réalité, l'usage, mais sur les normes de prescription, l'idéal de la conversation de l'époque.

SOURCES :

- LA BRUYERE, J. de (1665) : *Les Caractères*, Paris, 1975.
 FARET, N. (1630) : *L'honneste homme ou l'Art de plaire à la Court*, Genève, 1970.
 FURETIERE, A. (1690) : *Dictionnaire universel contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes (...)*, Consultable en ligne à http://www.lexilogos.com/francais_classique.htm
 GRACIAN, B. (1646) : *L'Homme de cour*, trad. de *El discreto*, Paris, 1972.
 LAFAYETTE, M.-M. de (1678) : *La princesse de Clèves*, Paris, 1968.
 LA ROCHEFOUCAULD, F. de (1688) : *Maximes. Réflexions diverses*, Paris, 1983.
 NEUKIRCH, J. G. (1726) : *Politisch=Moralische MAXIMEN in der CONVERSATION (...) der Studierenden Jugend zum besten entworffen*, Braunschweig.
 PFALZ, L. (von der) (1672-1722), *Briefe*, in: KIESEL, H. (ed.), Frankfurt a.M, 1981.
 SAINT-SIMON, L. de (1743) *Mémoires I*, in COIRAULT, Y. (éd.), Paris, 1990.
 SCUDERY, M. de (1686) *La morale du monde ou Conversations*, Paris.

OUVRAGES CITÉS :

- ELIAS, N. (1969), *La société de cour*, trad. de *Die höfische Gesellschaft* (1974), Paris.
 FUMAROLI, M. (1999) : *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne : 1450-1950*, Paris.
 KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990) : *Les interactions verbales*, t. 1, Paris.
 SCHNEIDER-MIZONY, O. (2005) : « Le jeu baroque avec la langue » in SANTI, S. (ed.) *Le Jeu, Cahiers de l'Ecole Doctorale de l'Université de Savoie*, n° 2, 147-168.
 WATZLAWICK, P. / BEAVIN, J. H. / JACKSON, D. D. (1967) *Une logique de la communication*, New York, trad. Paris, 1972.